



Apprentissage : Employé(e) de commerce

Le Tribunal administratif fédéral veut promouvoir la relève et remplit ainsi une mission sociopolitique. Depuis l'été 2014, il engage un ou un(e) apprenti(e) employé(e) de commerce chaque année pour une formation de trois ans. Au cours de leur apprentissage, les apprentis sont affectés à différents postes de travail au sein du Secrétariat général et des chancelleries de cour.



Conditions

Formation préalable

Pour tous les profils

- Scolarité obligatoire achevée (niveau secondaire I)
- Maîtrise de la dactylographie (doit être acquise avant le début de l'apprentissage)

Profil E (formation initiale élargie)

Scolarité obligatoire achevée au niveau supérieur avec de bons résultats dans les matières principales ou au niveau intermédiaire avec une année supplémentaire et de bons résultats dans les matières principales

Profil M (formation initiale élargie avec maturité professionnelle)

Scolarité obligatoire achevée avec de très bons résultats, qualification pour entrer au gymnase ou examen d'admission à l'EPS réussi



Exigences

- Intérêt pour les tâches administratives
- Compétences analytiques
- Pensée en réseau
- Bonne expression écrite et orale
- Entregent
- Bonnes manières
- Discrétion
- Capacité d'organisation
- Affinité pour les chiffres
- Sens des responsabilités
- Comportement axé sur le service au client
- Aisance dans le travail sur ordinateur
- Connaissances linguistiques (notamment français et italien)

Formation

École professionnelle

1ère et 2e année : 2 jours par semaine

3e année : 1 jour par semaine / avec
maturité professionnelle (MP) : 2 jours

École professionnelle supérieure

Pendant la formation initiale, possible uniquement avec le profil E ou, parallèlement à l'apprentissage, avec le profil M de la formation initiale élargie.

Salaire (mensuel)

1ère année : env. 800 CHF

2ème année : env. 975 CHF

3ème année : env. 1'500 CHF

Durée

3 ans

Vacances

7 semaines par an

Contact

Tribunal administratif fédéral
Samuele Di Santo

Kreuzackerstrasse 12
Case postale
9023 St-Gall

Téléphone : +41 (0)58 460 51 12
samuele.disanto@bvger.admin.ch

Diplôme

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé
de commerce

Possibilités de formation continue

Examen professionnel (EP), examen professionnel
supérieur (EPS), école supérieure spécialisée,
haute école spécialisée